

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 14 mars 2016

Lancement de l'enquête périnatale 2016 à Mayotte

L'ARS Océan Indien (ARS OI), avec le soutien du Centre Hospitalier de Mayotte, coordonne la réalisation de l'enquête périnatale 2016 à Mayotte, organisée dans toutes les maternités de France. Cette enquête sera réalisée auprès de toutes les femmes ayant accouché dans l'île entre le 14 mars et le 17 avril 2016. Elle vise à mieux connaître l'état de santé des mères et des nouveau-nés, à évaluer la qualité de la prise en charge pendant la grossesse et lors de l'accouchement, et mesurer les facteurs de risque périnatal. Les résultats, attendus fin 2016, permettront des actions d'amélioration du suivi et des soins délivrés aux futures mères et leurs enfants à naître.

— Contexte

Des enquêtes nationales périnatales (ENP) sont réalisées régulièrement, avec l'Institut national de la santé et la recherche médicale (INSERM) pour disposer des indicateurs nécessaires à l'orientation des politiques de prévention et de soins aux femmes enceintes et aux nouveau-nés. Ces résultats, qui portent sur l'état de santé des femmes et des nouveaux nés, sur les soins dispensés durant la grossesse et lors de l'accouchement, sur les pratiques médicales et soignantes, et sur les facteurs de risque sont une source majeure d'information pour améliorer la santé périnatale. La dernière enquête nationale a été publiée en 2010.

L'enquête, qui sera menée en 2016, porte une attention particulière sur :

- la prise en charge des femmes en situation de précarité ;
- la prévention pendant la grossesse (vaccinations, informations sur la consommation d'alcool et de tabac, entretien prénatal précoce etc.) ;
- la prise en charge des grossesses à bas risque.

— Les enjeux de l'enquête périnatale

L'enquête nationale périnatale est réalisée dans toutes les maternités de France du 14 au 20 mars 2016 auprès de 16 000 femmes, par consultation du dossier médical et entretien avec un professionnel de santé.

L'ARS OI a décidé d'étendre l'enquête périnatale sur quatre semaines (jusqu'au 17 avril) afin de disposer d'un nombre d'entretiens significatifs, permettant d'avoir une analyse approfondie au niveau départemental.

Les résultats guideront le plan d'actions en périnatalité conduit par l'ARS OI, pour renforcer la qualité et la sécurité des soins, et accompagner l'ensemble des intervenants en périnatalité dans le développement de la prévention et l'amélioration de leurs pratiques.

— Déroulement de l'enquête

Les femmes ayant accouché à Mayotte seront contactées pendant leur séjour à la maternité par une sage-femme, accompagnée si besoin d'un traducteur.

Les entretiens permettront de recueillir des informations sur :

- la situation sociodémographique (âge, catégorie socio-professionnelle, etc.) ;
- l'état de santé de la mère avant la grossesse ;
- le déroulement et le suivi de la grossesse ;
- l'accouchement ;
- l'état de santé du bébé à sa naissance ;

Les réponses seront traitées de façon strictement confidentielle et anonyme.

**La participation des mères est essentielle
à la réussite de cette étude qui permettra d'améliorer la prise en
charge des futures femmes enceintes à Mayotte.**

**L'Agence de Santé Océan indien tient à remercier par avance
toutes les femmes qui voudront bien
répondre à cette enquête.**